

AFFAIRE N°2 - Aménagement du Square Leconte de Lisle et de la Place Verdun.

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Les Services Techniques de la Mairie viennent de terminer l'étude du projet d'aménagement du Square Leconte de Lisle et de la Place Verdun.

Le Square Leconte de Lisle sera aménagé en un parc pour enfants (bassins, jeu bacs à sable), la Place Verdun sera composée d'un coin parc à enfants et d'une partie jeux de boules.

Afin de permettre la réalisation de ces travaux, je vous demande, d'une part : approuver ces projets d'aménagement présentés par les Services Techniques, et d'autre part d'autoriser à réaliser ces travaux en régie.

Le financement est prévu par une subvention du Ministère de l'Equipement de 30 000,00 FF ainsi que par un emprunt de 90 000,00 FF qui sera contracté auprès de la C. C. C. E., le coût des travaux étant évalué à 120 000 F.

LE MAIRE - Mesdames et Messieurs, je vous sou mets le rapport dont lecture vient de vous être donnée.

Pour le Square Leconte de Lisle, un parc majestueux serait mieux qu'un jardin d'enfants.

M. GERARD - Le problème c'est qu'il n'y a aucune animation dans ce jardin. Dans le cadre du P. O. S., nous avons interrogé des gens du quartier MOUROUVIN et il se trouve que maintenant la population préfère des petits jardins. Il faut prendre conscience du désir des gens.

LE MAIRE - Il y aura présentation d'un autre projet.

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le rapport ci-dessus.

ADOpte A L'UNANIMITE

*Pour copie certifiée conforme
de Directeur des Finances et
des Collectivités Locales*

P. GIANNI

Un

Saint-Denis, le 1er Septembre 1975

Pour le Prefet

Le Secrétaire Général

Signé: J. P. PROUST